



La formation "Vendre l'artisanat d'art au juste prix" vous permettra de maîtriser la gestion des prix pour valoriser vos créations et à vous démarquer dans les métiers d'art. Nous vous guiderons pour élaborer une stratégie de différenciation efficace, analyser le marché, et définir clairement votre offre. Mettez le client au cœur de votre stratégie en évaluant sa perception et en ajustant la valeur perçue. Apprenez à fixer vos prix en calculant précisément vos coûts et en établissant une politique de prix. Inscrivez-vous dès maintenant pour vendre votre artisanat d'art au juste prix et faire reconnaître la valeur de votre savoir-faire !

Objectifs de la formation

Calculer le prix de revient et fixer le prix de vente

Adopter une attitude gagnant-gagnant dans la négociation

Au programme

Introduction à la gestion des prix

- Mettre en avant l'importance de la gestion des prix dans les métiers d'art
- Justifier sa stratégie de différenciation par le biais du prix

Élaborer une stratégie de différenciation

- Analyser le marché en identifiant ses forces et ses faiblesses
- Définir clairement mon offre et la segmenter

Mettre le client au cœur de ma stratégie

- Évaluer la perception que le client a de l'entreprise
- Mettre en œuvre des actions pour ajuster la valeur perçue par le client

Fixer mes prix

- Calculer mon prix de revient et mon prix de vente
- Estimer mon coût du travail
- Distinguer le coût de revient, la marge et le prix de vente
- Établir une politique de prix selon le principe de Veblen

Adopter une attitude gagnant-gagnant dans la négociation

- Faire reconnaître la valeur de son savoir-faire et de son temps
- Surmonter la peur de fixer des prix élevés
- Répondre aux objections
- Apprendre à dire « non »

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés de cas pratiques.
Formateurs qualifiés et expérimentés auprès des artisans d'art.

Modalités d'évaluations

Évaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

Tarifs

Tout public : **420€ TTC**

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

2 jours - 14 heures

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants TPE-PME de l'artisanat d'art.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation sous réserve :

- De la **validation des pré requis**
- Des **effectifs minimum et maximum** pouvant être accueillis

Délai de réponse : pouvant aller **jusqu'à 48 h**

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA ÎDF Paris

72-74 rue de Reuilly

Paris 75012

Accueil - Standard

 3006

 contact@cma-paris.fr

CMA Formation Versailles

17 avenue du Général Mangin

Versailles 78000

Accueil

 01 39 43 43 78

 secretariat.versailles@cma-idf.fr

Infos et inscriptions

 seformer.versailles@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.78@cma-idf.fr

Reconversion professionnelle

CMA ÎDF - Antenne de Melun

4 Av. Général Leclerc

Melun 77000

Accueil

 3006

 antenne.melun@cma-idf.fr

CMA Formation Bobigny

91-129 rue Edouard Renard

Bobigny 93013

Accueil

 01 41 83 38 38

 seformer.bobigny@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.93@cma-idf.fr